



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le Conseil en Éducation des Premières Nations réaffirme que
la sécurité et le respect sont au cœur de ses priorités**

Wendake, le 14 janvier 2026 – À la suite d'un article paru dans les médias concernant l'agression sexuelle d'un adolescent de 16 ans survenue en marge des Jeux interscolaires 2024, le Conseil en Éducation des Premières Nations souhaite rassurer les jeunes, les parents et les chefs et cheffes de mission en réaffirmant que l'organisation met tout en place pour garantir la sécurité des 1200 participants et participantes qui prennent part à l'événement chaque année.

La sécurité des participants et participantes, et en particulier des jeunes, est au cœur des préoccupations du comité organisateur. Depuis sa première édition en 2008, un ratio d'une personne accompagnatrice pour six jeunes est appliqué. Ces adultes ont pour mission d'accompagner les jeunes en tout temps afin qu'ils ne se retrouvent jamais seuls.

À l'heure actuelle, les informations disponibles dans notre registre indiquent que l'accusée n'était pas une accompagnatrice officielle des Jeux interscolaires 2024. Il est essentiel de rappeler que d'importantes mesures de sécurité sont déjà en place :

- Comité disciplinaire proactif composé de trois personnes qui reçoit les plaintes, les évalue et rend un jugement sur la situation. Les mesures immédiates peuvent aller jusqu'à l'expulsion des Jeux interscolaires.
- Campagne de sensibilisation Tolérance zéro
- Communication continue et transparente auprès des parties prenantes
- Collaboration avec les autorités et partenaires concernés, le cas échéant

De plus, pour l'édition 2026, le comité organisateur fera ratifier un *Mandat de protection du jeune* destiné à l'ensemble des chefs et cheffes de mission, entraîneurs, entraîneuses et personnes accompagnatrices.

« En plus de ce mandat, nous exigerons que chaque chef de mission ait reçu la certification "Sécurité dans le sport" de l'Association canadienne des entraîneurs. Notre priorité demeure la sécurité des jeunes », a déclaré David Gill, coordonnateur des Jeux interscolaires du Conseil en éducation des Premières Nations.

À propos des Jeux interscolaires du CEPN

Les Jeux interscolaires du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), créés en 2008, sont un

événement annuel qui rassemble des élèves des communautés membres autour du sport, de la culture et de l'esprit d'équipe. Plus qu'une compétition, ces Jeux favorisent la persévérance scolaire, la santé physique et mentale, ainsi que le partage des valeurs et traditions des Premières Nations. Ils offrent aux jeunes une occasion unique de se dépasser, de créer des liens et de célébrer la richesse culturelle qui les unit.

À propos du Conseil en Éducation des Premières Nations

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est l'association de 22 Premières Nations au Québec, qui œuvre depuis 40 ans à la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système éducatif complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leur culture. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.cepn-fnec.com.

Source et renseignements :

Mona Belleau
Directrice des services des communications
Conseil en Éducation des Premières Nations
418 842-7672, poste 3016
mbelleau@cepn-fnec.com